

CELLIEU



REVUE MUNICIPALE
2002 - 2003



SOMMAIRE

Pages

1	Le mot du maire	17	Comité des Fêtes Comité de Fleurissement
2	L'A 45	18	Ecole publique
3	Syndicat intercommunal des Roches	19	Sou des écoles Aparté Loisirs-Amitiés
4	Calendrier des manifestations	20-22	Maison pour tous - MJC
5	Syndicat des eaux Cellieu-Chagnon	23	Ecole St-Joseph
6-7	Réglementation en vigueur	24	J.S. Cellieu
8-9	Démarches administratives	25	Association de défense du site de Cellieu
10	A votre service	26	Université pour tous
11	Ordures ménagères	27	Nouveaux commerces La gendarmerie recrute
12	Aménagement du territoire	28	Etat-Civil
13	Données comparatives		
14-15	Travaux		
16	Association cantine C.C.A.S.		

Photo de couverture © Bernard PEYROL de St-Joseph



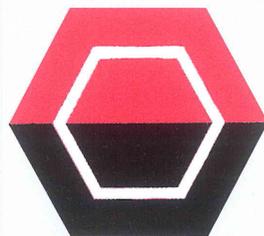
MOUTOT GENIE CIVIL SARL

BP 16 - 42520 ST PIERRE DE BOEUF

**TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION DE MATÉRIEL**

**Tél : 04 74 87 11 74 Fax : 04 74 87 96 51
Voiture : 06 75 20 76 00**

Siège social : 07340 St-Jacques d'Atticieux
SARL au capital de 40 000 Euros
RCS Annonay B 388 538 662 - SIRET 388 538 662 00015 - APE 452U



**FRANCE
RURALE**

Ets BRIAT

**ZA du Puits St-Jacques
42400 SAINT-CHAMOND**

Tél : 04 77 31 94 37

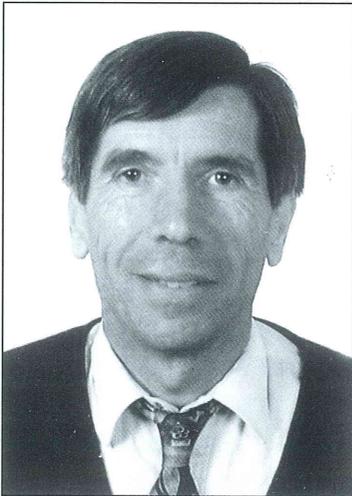
SPECIALITE
Clôture électrique
permanente

**ALIMENTS
CHIENS**
Spécial chasse

**Jardinage
Produits agricoles
Elevage
Vêtements & Chaussants**



LE MOT DU MAIRE



Une fois n'est pas coutume, une année entière riche en travaux dans divers domaines afin d'améliorer la qualité de vie et l'environnement de chacun. Ce fut tour à tour, les travaux d'assainissement et d'alimentation en gaz naturel (raccordement du village en 2003) ; la création de réseaux d'eaux pluviales ; la dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques, d'éclairage public; les bâtiments (réfections diverses : école, mairie). De plus, je me permets de rattacher toute la gestion du quotidien, qui est réalisée par les employés municipaux, qui nous apporte un bien-être, que nous avons tendance à oublier.

Nous poursuivrons en 2003, par les travaux urgents et nécessaires pour l'amélioration sur le plan sécurité au niveau de l'entrée sud et de la porte nord de Salcigneux, les projets commerciaux du Bourg, sans compter les réalisations au niveau du Syndicat des Roches, notamment l'aménagement du terrain de foot en gazon synthétique et la construction d'une salle d'évolution gymnique.

Sur le plan intercommunal, des délibérations importantes, qui touchent directement notre Commune, ont été prises. C'est ainsi que le conseil de communauté de St-Etienne Métropole a accordé au titre des sites à traiter, un fonds de concours à la Commune pour la traversée de Salcigneux et l'entrée du village. Saint-Etienne Métropole prend également dans le cadre de sa compétence environnement la collecte des déchets ménagers.

Le syndicat du Pays du Gier, par le biais du contrat global, assurera les compétences suivantes :

- construction et gestion d'un équipement nautique intercommunal ;
- inscription d'une action-jeunesse dans un dispositif contrat temps libre pour les jeunes de 12 à 16 ans ;
- élaboration d'un contrat local de sécurité.

Grâce à leur dynamisme et à leur esprit d'initiative, nos associations contribuent à promouvoir la vie sociale, éducative, sportive et culturelle de Cellieu.

Je tiens également à remercier les propriétaires, qui favorisent le développement de notre Commune, ainsi que l'ensemble des acteurs de la vie locale. Néanmoins, nous ne pouvons rester insensibles aux dégâts subis par les habitants du Sud-Est de la France. C'est pourquoi, une aide financière a été ainsi débloquée par la Commune en faveur des sinistrés du Gard, de l'Hérault et du Vaucluse.

Puisque nous sommes dans une période de vœux, je souhaite que notre jeunesse trouve, son épanouissement dans un monde tolérant avec une paix solide à dimension humaine, malgré certaines difficultés actuelles au niveau mondial. Que la vie devienne plus fraternelle, apportant ainsi plus de satisfaction et de joie pour le plus grand nombre d'entre vous. Je terminerai, en souhaitant à chacun une bonne et heureuse année 2003.

Alain VERCHERAND



A 45

Au niveau de la commission "voies de communication/environnement" du Syndicat du Pays du Gier, dont M. le Maire de Cellieu est vice-président, une réflexion a été engagée sur le thème des impacts environnementaux liés au projet de la future autoroute A 45.

C'est ainsi que le CETE a confié à la Chambre d'Agriculture de la Loire une étude arboricole des coteaux du Jarez. La municipalité a vérifié les données transmises et répondu au questionnaire. Pour faire suite à la proposition faite lors d'une précédente commission du Pays du Gier.

Alain VERCHERAND a sollicité l'avis du bureau du Syndicat, qui a donné son accord, sur le principe d'une présentation générale des variantes du tracé de l'A 45 en avant première en commission "voies de communication/environnement". De ce fait, un courrier a été adressé auprès des services de l'Etat.

Le 8 Juillet 2002, M. ROCHEBLOINE, député, nous transmettait une note de synthèse établie par la D.D.E. qui fait le point sur le projet de l'A 45, notamment, que la consultation des communes sur la variante retenue est prévue en fin d'année 2002, après validation de consultation par la Direction Régionale de l'Equipement. De plus, une motion demandant des travaux d'améliorations sur l'A 47, a été approuvée par le Syndicat des Pays du Gier et le Conseil de Communauté de St-Etienne Métropole. A ce sujet, M. ROCHEBLOINE, dans cette même lettre nous annonçait le démarrage des travaux de rectifications du virage de Corbeyre sur l'A 47 pour la fin de l'année.

Nouvel échéancier prévisible :

- début 2003 : décision ministérielle de choix de la bande des 300 m ;
- 2003 - mi 2004 : étude de la solution retenue - dossier technique d'Avant-Projet Sommaire (APS) qui nécessite 18 mois ;
- fin 2004 : décision ministérielle d'approbation du dossier d'APS ;
- courant 2005 : enquête publique.

Nous suivons toujours l'évolution de l'avancement des travaux, qui vont déboucher sur l'arrêt de la bande des 300 mètres. Toutefois, le conseil municipal est à l'écoute de TOUS, y compris des deux associations communales contre l'A 45.

Guy SECOND

CHARPENTE
MENUISERIE
ESCALIERS
Le Grand Chemin
42320 CELLIEU
TÉL. : 04 77 73 46 13

Platerie Peinture



DÉCORATION
FAÇADE

LAURENT Jean-Louis
Tél / Fax. : 04 77 20 75 78

3, lotissement "Les Genêts" - 42320 Saint-Christo-en-Jarez



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ROCHES

Le planning d'utilisation a été reconduit presque à l'identique et permet de donner satisfaction à la plupart de ses adhérents. Cette salle omnisports est victime de son succès, c'est pourquoi, la réalisation des deux projets en cours est indispensable, à savoir :

- l'aménagement du terrain de football en gazon synthétique pour une utilisation optimale ;
- la construction d'une salle d'évolution gymnique avec création de 4 vestiaires supplémentaires indispensables déjà à la pratique des sports actuels mais aussi pour accompagner les nouveaux sports transférés de la salle polyvalente à cette salle comme par exemple le judo, le karaté.

Ces deux investissements devraient être réalisés en 2003. Des subventions ont déjà été obtenues, deux autres sont en cours. Comme chaque année, des petits travaux d'entretien et d'amélioration ont été exécutés pour environ 5 000 •uros.

Enfin, le budget de fonctionnement s'équilibre à 49 000 •uros (charges de remboursement des prêts inclus).

PLANNING D'UTILISATION DE LA SALLE OMNISPORTS - Saison 2002/2003

- Lundi :** 13 H 30 à 15 H 30 : école de Chagnon
20 H 00 à 22 H 00 : rollers MPT
- Mardi :** 13 H 30 à 17 H 00 : lycée Ste Anne
17 H 00 à 20 H 00 : handball
20 H 00 à 22 H 00 : volley
- Mercredi :** 8 H 00 à 12 H 00 : lycée Ste Anne ou St Vincent
à partir de 13 H 30 : football
- Jeudi :** 8 H 00 à 12 H 00 : lycée St Vincent ou Ste Anne
13 H 30 à 16 H 30 : écoles Cellieu
18 H 00 à 19 H 00 : rollers MPT
19 H 00 à 22 H 00 : badminton MPT
- Vendredi :** 8 H 00 à 12 H 00 : lycée St Vincent ou Ste Anne
14 H 00 à 16 H 00 : lycée Ste Anne
17 H 00 à 20 H 00 : handball
20 H 00 à 22 H 00 : tennisclub St-Christo (de novembre à mars)
- Samedi :** 10 H 00 à 12 H 00 : tennisclub St-Christo (de novembre à mars)

Le ménage est fait une fois par mois en moyenne, par l'entreprise Gimenez, le lundi matin. Et chaque semaine, la Commune de Cellieu prend en charge 5 heures de ménage.

Le président : J.P. BISSARDON

Au Jardin Fleuri

MM. J.-P. et B. GAY
Successeurs de M. QUIBLIER

POMPES FUNEBRES

Flours, plantes et compositions florales

50, RUE PASTEUR
42320 LA GRAND'CROIX
TÉL. : 04 77 73 22 53



SERVICE INTERFLORA

- Copieurs numériques et analogiques
- Reprocopieurs - Télécopieurs
- Imprimantes laser

- Connexions informatiques
- Systèmes multi-fonctions
- Vente/loc./neuf/occasion

Evolution 42



42, rue Albert Pojlo
42000 Saint-Etienne

Fax : 04 77 92 04 29



www.evolution42@wanadoo.fr

Tél : 04 77 92 04 25



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DATES A RETENIR POUR 2003

SALLE POLYVALENTE :

11.01 : Concours belote A.C.C.A
19.01 : Repas Club Loisirs Amitiés
15.02 : Loto de la J.S.C
22.03 : Bal Country MPT
08.03 : Carnaval
15.03 : Bal Folk MPT
29.03 et 30.03 : Théâtre -groupe APARTE-
11.04 : Chorale MPT
12.04 : Soirée Karaté
26.04 : Assemblée Générale ACCA
03.05 et 04.05 : Vente fleurs OGEC
24.05 : Danses Orientales MPT
13.06 : Assemblée Générale de la JSC
29.06 : Fête de la Cerise
25.10 et 26.10 : Vente de plantes OGEC
08.11 : Repas JSC ;
15.10 : Bal Folk MPT
22.10 : Belote du club 3ème âge
30.10 : Loto Sou des Ecoles
06.12 : Belote OGEC
07.12 : Repas CCAS
27.12 : Belote JSC

SALLE OMNISPORTS :

04.01 : Tournoi poussins ;
11.01 : Tournoi benjamins ;
01.02 : Tournoi moins 18 ans ;
22.02 : Tournoi critérium ;
01.03 : Tournoi sénior ;
22.03 : Fête de la Bière du Comité des Fêtes ;
29.03 : Compétition judo ;
06.04 : Troc Puces du Sou des Ecoles ;
16.05 : Pétanque du Sou des Ecoles ;
20.06 : Gala danse MPT
13.12 : Arbre de Noël Sou des Ecoles
14.12 : Arbre de Noël OGEC

AUTRES :

22.06: Concours de pêche du Sou des Ecoles
04.07 : Fête fin d'année de l'école St-Joseph (APEL)

Pour toutes demandes de location, il convient de venir en mairie, pour connaître les dates disponibles. Nous rappelons que la salle est réservée aux habitants de la Commune pour leur compte personnel ou celui de leurs descendants directs même si ces derniers n'habitent pas la Commune.

INFORECO

UN PARTENAIRE POUR VOTRE ENTREPRISE
en ce qui concerne :

Chaînes de manutention - Construction mécanique
Décolletage - Distribution de produits non ferreux
Forge Libre 20 tonnes + Acier + Alu
Plastiques industriels - Pièces usinées
Fonderie - Découpage

J. Courtine

17 bis bd Waldeck Rousseau. BP 124
42403 SAINT-CHAMOND cedex
Tél.: 04 77 31 21 21 - Télécopie : 04 77 22 63 33

TRAVAUX PUBLICS MARTINAUD Florient

EURL capital 50 000 f

329 Montée de la Chardonnière

42800 GENILAC

Tél/Fax : 04 77 83 74 23

SIRET 388 562 209 00014 APE 452U



SYNDICAT DES EAUX CELLIEU-CHAGNON

L'année écoulée a été marquée par de nombreux travaux effectués sur les communes de Cellieu-Chagnon. C'est toujours une source de nuisance. Afin de réduire au maximum la gêne occasionnée, nous avons regroupé les interventions : chantier commun avec l'acheminement du gaz à Cellieu et chantier commun avec l'assainissement à Chagnon. Les habitants se sont montrés très compréhensifs et nous les en remercions.

PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 2002

- Cellieu, entrée du village : La colonne d'eau, l'une des plus vieilles du Syndicat a été remplacée et les branchements repris. Les travaux conduits par l'entreprise CHOLTON ont été réalisés de manière satisfaisante et dans les délais. Montant des travaux : 19 574 € T.T.C.

- Branchements plomb : Certains usagers, qui se sont abonnés au gaz, avaient des branchements en plomb : bien qu'il n'y ait pas urgence, nous avons profité de l'ouverture de tranchées pour effectuer le remplacement des tuyaux en plomb et poser des coffrets compteur antigel en limite de propriété (lorsque le compteur était trop loin ou difficile à relever).

Montant des travaux : 4 920 € T.T.C.

- Bourg de Chagnon : Rue de l'Eglise, la Commune de Chagnon a fait poser un réseau d'assainissement, d'eau pluviale et enfoui les lignes électriques. Le syndicat a pour sa part renouvelé la colonne d'eau potable. L'entreprise MOUTOT a réalisé les travaux de manière satisfaisante, malgré l'étroitesse de la rue et la pente. Nous avons comme objectif de terminer avant la sympathique fête du vin nouveau : les délais ont été tenus à la grande satisfaction de M. le Maire de Chagnon. Montant de travaux : 35 000 € T.T.C. (dont 44 % de subvention allouée par le Conseil Général).

Lors de travaux : Attention aux réseaux !

Lorsque vous faites réaliser des travaux : sous solage, tranchées, terrassements, il est impératif de vous assurer qu'il n'y a pas de réseau enterré. Les renseignements peuvent être obtenus en Mairie ou directement auprès de la Société Lyonnaise des Eaux pour l'eau potable et l'assainissement. Généralement, les entrepreneurs se chargent eux-mêmes d'établir une déclaration d'intervention de travaux qui vous couvrira en cas de problèmes.

Rapport exercice 2001

- Nombre d'abonnés : 827 ;
- Rendement technique réseau : 85,8 % ;
- Volumes consommés : 84 866 m³
- Evolution prix du m³ : + 1,37 % (la part syndicale n'a pas augmenté, cette année encore)

Travaux futurs

- Renforcement du Trêve : prolongement de 300 m environ de la colonne de 150 mm venant de Cellieu, afin d'augmenter débit/pression sur Leymieux et d'améliorer la qualité de l'eau sur la Commune de Chagnon ;

- Etude de diagnostic : la maîtrise d'oeuvre a été confiée à la D.D.A. F.;

- Résoudre les problèmes de coupure d'eau aux Echeries et eaux troubles à la Châtaignière.

En collaboration avec la SLEE, nous avons identifié l'origine de ces problèmes, et cherchons la meilleure solution technique et financière. L'étude concernant le diagnostic du réseau devrait nous aider.

Le Président : G. BONJOUR



RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

FERMETURES DES COLOMBIERS

Par arrêté préfectoral, il est fixé les périodes, où les colombiers doivent être tenus fermés, à savoir : du 15 mars au 15 mai et du 15 septembre au 15 novembre. Il est à noter que ces dispositions ne sont pas applicables aux colombiers de pigeons-voyageurs.

DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que par arrêté préfectoral du 14 août 1980, la divagation des chiens est interdite.

ANIMAUX ERRANTS

La Commune a passé une convention avec la SPA de Lyon. Pour tous problèmes de chiens ou chats en divagation, vous pouvez la contacter au 04 78 38 71 72

RAPPELS AUX CHASSEURS

Par arrêté municipal, en date du 14 novembre 1987, toute action de chasse, en particulier les tirs, est formellement interdite dans un périmètre fixé à 200 mètres des habitations.

ACCIDENT AVEC DES ANIMAUX SAUVAGES

Chaque fois, qu'un animal sauvage aura causé ou aura été victime d'un accident, il convient de remplir un questionnaire envoyé par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire que vous pouvez retirer auprès de Mr Guy BOUCHUT de la Châtaignière (Président de l'ACCA de Cellieu). Pensez-y !

DISTANCE REGLEMENTAIRE POUR L'IMPLANTATION D'ARBRES OU DE HAIES

Lorsque les arbres à planter ne dépassent pas 2 mètres de hauteur, ils doivent être implantés à 50 cm de la limite séparative et entretenus pour ne pas dépasser cette hauteur.

Si les arbres dépassent les 2 mètres de hauteur, ils doivent être plantés à 2 mètres au moins de la limite séparative. Ceci par application des dispositions du Code Civil.

BRULAGE DES DECHETS DE JARDIN

Par application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, il est interdit d'effectuer le brûlage en plein air ou à l'aide d'incinérateur individuel des ordures ménagères et déchets de jardin. Il est également interdit de déposer vos détritux aux abords des voies communales.

Des poursuites pourront être engagées à l'égard des contrevenants.

ECOBUAGE

Périodes interdites du 1er Mars au 30 Avril inclus et du 1er Juillet au 30 Septembre inclus.

FEUX AUX ABORDS DU BOISEMENT

Par arrêté municipal du 18 mars 1997, les feux sont interdits en toute saison sur les secteurs du Stade de Jeanne d'Arc, Montcéard, Peyrieux, Croix Blanche, en vue de protéger le secteur du Groupement Forestier.

DROITS D'AUTEURS - DECLARATION SACEM

Que vous soyez un particulier ou une association, lorsque vous organisez une fête dans un lieu public, où de la musique est diffusée, vous devez impérativement faire une déclaration auprès de la SACEM de Saint Etienne.

LE BRUIT

Par application de l'arrêté municipal du 4 décembre 1998 :

- tous bruits gênants par leur intensité sont interdits sur la voie publique et les lieux publics, notamment moteurs de mobylette non conformes, les appareils et les dispositifs de diffusion sonore par hauts-parleurs, tels les postes récepteurs radio, lecteurs de cassettes ou laser et chaînes Hifi;
- les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage du fait de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques sont autorisés : du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 19 H 30 ; le samedi de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H ; le dimanche et jours fériés de 10 H à 12 H ;
- toute personne, qui utilise dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou des appareils de tous types, susceptibles de causer une gêne au voisinage du fait de leur intensité sonore ou de leur vibration doit interrompre ces travaux entre 20 H et 7 H et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'interventions urgentes ou de dérogations exceptionnelles.

ANNONCE DE MANIFESTATIONS LE LONG DES ROUTES

Vous êtes responsables d'association ou le deviendrez. En vue de faire connaître une manifestation que vous organisez. Vous devez penser à :

- * Ne pas clouer votre annonce sur les arbres ;
- * Ne pas utiliser, comme support les panneaux de signalisation et les équipements routiers ;
- * Ne pas poser l'annonce aux endroits dangereux ou gênant la visibilité (virages, carrefours et ronds-points) ;

Vous devez utiliser 4 pré-enseignes sous forme de panneaux que vous pouvez installer dans les trois semaines qui précèdent votre manifestation. Par contre, pensez à les enlever au cours de la semaine qui suit. De plus, nous vous informons que Monsieur le Maire de Rive-de-Gier a pris un arrêté interdisant toutes poses d'affiches dans la traversée de sa ville.

L'HORME

Tél **04 77 73 55 06**

Fioul Domestique 

CHARVET


VERONIQUE

Fleurs

10 et 12, rue Louis Pasteur
42320 LA GRAND'CROIX
Tél. : 04 77 73 26 88 - Fax : 04 77 73 52 79

Ouvert tous les jours de 7 h à 20 h et le dimanche de 7 h à 13 h

LAROCHE PATRICK

ARTISAN

REFECTION DE FACADES
MAÇONNERIE RESTAURATION
COUVERTURE

La Jardière 42320 CELLIEU
Tél/Fax : 04 77 73 40 62 Port. : 06 07 25 49 23

Véhicules neufs
Occasions

Mécanique
Carrosserie
Dépannage 24h/24


PEUGEOT
garage
AROD

15, rue des Trois Glorieuses - 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ - ST-ETIENNE - LA TERRASSE
04 77 93 44 66



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Légalisation de signature :

Vous devez venir à la mairie et signer le document au guichet du secrétariat.

Fiches d'Etat Civil :

Pour justifier de votre état civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre livret de famille, de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

Certification conforme de photocopies de documents :

Les photocopies n'ont plus à être certifiées conformes. Il vous suffit de fournir une copie lisible du document original.

Actes de Naissance, de Mariage et de Décès :

A prendre dans la Mairie du lieu de l'enregistrement de l'acte. Par contre, pour les personnes dont les actes ont été enregistrés à l'étranger, en faire la demande au Ministère des Affaires Etrangères -Sous Direction de l'état civil- 11, Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cédex 9

Demande carte nationale d'identité :

Pièces à fournir : Acte de naissance de l'intéressé ou le livret de famille de ses parents ; deux photos non découpées et conformes à la norme AFNOR NFZ 12010 ; un justificatif de domicile (facture Edf, Ptt, Eau) - pour un enfant majeur, fournir le justificatif de domicile de ses parents et une attestation signée par eux comme quoi, il est domicilié à leur adresse - Ancienne carte d'identité (en cas de perte ou de vol, prévoir d'amener la déclaration correspondante).

Si les parents de l'intéressé sont nés à l'étranger, il convient de fournir deux preuves de nationalité française - carte électorale et CNI périmée de moins de 2 ans ; si cela n'est pas possible, il faut demander auprès du Tribunal d'Instance de St-Etienne un certificat de nationalité française, pour savoir quel document vous devez fournir, vous pouvez appeler le 04 77 81 53 53.

Demande de passeport :

A fournir : livret de famille ; deux photos format 35 x 45 mm ; un justificatif de domicile (factures Edf, Ptt et Eau). Pour un enfant majeur habitant chez ses parents (fournir une attestation des parents comme quoi le dénommé est domicilié chez eux) ; timbre fiscal à 60 € pour majeur ou timbre fiscal à 30 € pour enfant mineur de + 15 ans ; carte d'identité ; ancien passeport en cas de renouvellement. Pour enfant de - 15 ans, il peut être inscrit sur le passeport d'un majeur gratuitement (fournir deux photos pour chaque enfant).

Sortie de Territoire : (pour enfant mineur)

Venir à la mairie du domicile avec la pièce d'identité de l'enfant et le livret de famille.

Déclaration de reconnaissance :

Elle peut se faire dans n'importe quelle mairie - les parents doivent se présenter avec une pièce d'identité -.

Dossier mariage :

Un mois avant la date prévue, vous devez déposer en Mairie : acte de naissance des futurs époux ; certificat prénuptial à faire remplir par le médecin ; copie de la carte d'identité de chaque témoin ; si enfant(s) à légitimer : il convient de fournir un acte de naissance pour chacun ; autres renseignements à connaître : professions et adresses précises des parents et des témoins.

Recensement militaire :

Nous vous rappelons que dès l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et filles sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile. Ils doivent se présenter personnellement ou leur représentant légal peut le faire à leur place. Se munir du livret de famille. Si vous avez 16 ans au cours du 1er trimestre de l'année 2003 : vous devez vous faire recenser avant avril 2003, au cours du 2ème trimestre : avant juillet, au cours du 3ème trimestre : avant octobre, au cours du 4ème trimestre 2003 : avant janvier 2004. Comment obtenir une information ou un papier justificatif concernant votre service national ou votre participation à la journée d'appel et de préparation à la défense - votre dossier est géré par le bureau du service national du lieu de recensement.

Vous avez été recensé dans la Loire ; vous dépendez du :

Bureau du Service National, quartier Général Frère - BP 45 - 69998 LYON ARMEES
tél. : 04 37 27 25 56 ou 04 37 27 25 57 Fax : 04 37 27 25 21
ou e-mail : bsn-lyo@dsn.sga.defense.gouv.fr

Si vous êtes âgé de + 50 ans, votre dossier se trouve au Bureau Central d'Archives Administratives Militaires - caserne Bernadotte 64023 PAU cedex.

Inscription sur liste électorale :

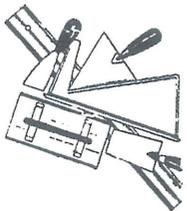
La période de révision des listes électorales a lieu chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre. Vous devez vous présenter à la mairie pendant cette période, munissez vous de votre carte nationale d'identité.

Changement de nature de culture :

Ils doivent se faire à la Mairie, où se situent les biens concernés. Pour être pris en compte l'année d'après, les changements de culture doivent se faire avant le 15 novembre. Pensez-y !

PACS :

S'adresser au Tribunal d'Instance : 28 rue Claude Drivon, à Rive-de-Gier.



**Maçonnerie Générale
Entreprise BASSON**

tous travaux
rénovation
couverture
aménagement extérieur
dallage
ramonage

Liversin
42320 CELLIEU
Tél. 04 77 73 69 04



**G.C.
GARAGE**
(Anc. PELLETIER)

175 RUE DU CANAL
42320 LA GRAND-CROIX

Tél : 04 77 73 22 08
Fax : 04 77 73 19 21

Fabrication - Rénovation - Pose
Toutes menuiseries

Caillebotis
Pergola
Garage bois
etc...

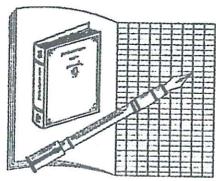
Canale menuiserie

Thonnerieux
42320 CELLIEU
Tél/fax : 04.77.73.35.61

IMPRIMERIE — LIBRAIRIE — PAPETERIE

**J.-P.
BORDRON**

50, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
42400 SAINT-CHAMOND



FOURNITURES SCOLAIRES
FOURNITURES DE BUREAUX

Télécopie 04 77 22 90 75 - ☎ 04 77 22 01 55 - C.C.P. Lyon 236-93 B



A VOTRE SERVICE

Téléphone de la Mairie :
04 77 73 00 91

Télécopie de la Mairie :
04 77 73 64 19

LE SECRETARIAT EST OUVERT AU PUBLIC :

LUNDI - MARDI de 8 H à 12 H

MERCREDI de 14 H à 17 H

JEUDI - VENDREDI de 8 H à 12 H

SAMEDI de 9 H à 11 H

PERMANENCES DU MAIRE :
exclusivement sur rendez-vous.

PERMANENCES DES ADJOINTS :
exclusivement sur rendez-vous.

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Mme AUBRUN Christiane, assistante sociale du secteur, tient des permanences en Mairie tous les mardis de 9 H à 11 H (salle au 1er étage). Vous pouvez également la contacter par téléphone en composant le 04 77 73 00 91 (standard de la Mairie).

A noter ses autres permanences :

- **Mairie de Valfleury** : les 4èmes mardis du mois de 14 H à 16 H
téléphone : **04 77 20 77 01**

- **Mairie de St Romain en Jarez** : les 1ers vendredis du mois de 14 H à 16 H
téléphone : **04 77 20 78 41**

- **Bureau de Génilac** situé Allée des Cerisiers - vers la Poste : tous les jeudis de 9 H à 12 H
téléphone : **04 77 83 74 22**

VOUS RECHERCHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE ?

Vous pouvez contacter le Bureau du Relais de la Petite Enfance, situé 34 rue de la République à Saint-Paul-en-Jarez ou téléphoner au 04 77 73 62 48, qui vous donnera la liste des assistantes agréées disponibles sur la commune. Eventuellement, vous pouvez joindre la coordinatrice du relais au 06 81 10 12 41.

PERMANENCES O.P.A.H.

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat est reconduite. Si vous désirez faire des travaux, en tant que propriétaire-occupant ou propriétaire-bailleur, vous pouvez éventuellement bénéficier de subvention. Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois, une personne du Comité Départemental d'Habitat Rural de la Loire tient une permanence en mairie. N'hésitez pas, venez lui faire part de vos projets en apportant votre avis d'imposition.

Évidemment, si vous
trouvez moins cher,
nous vous rembour-
sons la différence !

ESPACE  *revêtements*
Notre déco vous va si bien !
AU SERPENT

27, rue Jean Jaurès • 42800 RIVE-DE-GIER

 04 77 75 00 48

Parking dans le magasin

PAPIERS PEINTS - PEINTURE - TAPIS - MOQUETTES - SOLS PLASTIQUES -
PARQUETS ET VERNISSAGE - TISSUS MURAUX - DOUBLE RIDEAUX -
STORES EN TOUS GENRES - PRODUITS D'ENTRETIEN

P.L.I.E.

(plan local pour l'insertion
et l'emploi du Pays du Gier)

4 rue Henri Barbusse à Rive de Gier

Téléphone : 04 77 83 22 50 Fax : 04 77 83 22 59

Horaires d'ouverture au public :

lundi à vendredi de 9 H à 12 H et 14 H à 17 H.



ORDURES MÉNAGÈRES

A partir du 1er Janvier 2003, Saint-Etienne Métropole assurera la compétence collecte des déchets ménagers à la place du Syndicat Intercommunal du Jarez. Nous vous précisons qu'aucun changement n'interviendra. Saint-Etienne Métropole assurera pour chacun des habitants les mêmes services qu'assurait le S.I.J. Une communication sera faite à tous les usagers au cours du 1^{er} trimestre 2003.

La collecte des ordures ménagères s'effectue tous les lundis après-midi. Pensez à sortir vos conteneurs le lundi matin. En 2003, suite aux lundis fériés de "Pâques et Pentecôte" et du 14 Juillet, les ordures ménagères seront collectées les samedis précédents soit SAMEDI 19 AVRIL, SAMEDI 7 JUIN, ET SAMEDI 12 JUILLET à partir de 3 h du matin.

Quant au tri sélectif, il s'effectue toutes les semaines en alternance (se reporter au calendrier distribué). Nous vous rappelons que vous devez mettre dans :

LES SACS TRANSLUCIDES BLEUS :

les magazines, les prospectus, les journaux.

LES SACS TRANSLUCIDES JAUNES :

les briques et cartonnettes, les bouteilles en plastique sans bouchons, les boîtes métalliques, les boîtes et sur-emballages en carton, barquettes aluminium et les aérosols.

VOUS AVEZ UN DOUTE, JETEZ DANS VOTRE CONTENEUR HABITUEL, DANS LEQUEL VOUS DEVEZ METTRE :

les boîtes de conserve et barquettes sales, couches-culottes, bouteilles d'huile, films et sacs en plastique, petits emballages en plastique ou en polystyrène.

RAPPELS : NE PAS METTRE DANS VOS CONTENEURS

Les verres ; les gravats, déchets de tonte (pelouse, haie) ; la ferraille, les objets encombrants (vieux téléviseurs, machines à laver, etc...); les bidons ayant contenu des produits chimiques (désherbants) et autres produits toxiques et médicaments.

Par contre, **VOUS AVEZ A VOTRE DISPOSITION :**

- **Des conteneurs pour le verre** : plusieurs conteneurs sont disposés sur le territoire de notre Commune et destinés à recevoir les bouteilles sans bouchon, ni capsule ; les bocaux de conserve, les pots sans couvercle.

POURSUIVEZ VOTRE EFFORT,

par votre geste simple mais efficace vous aidez le

Comité Départemental de la Loire de la Ligue Nationale contre le Cancer.

- **Des déchetteries** : apportez vos déchets, autres qu'ordures ménagères, tels que : débris de tonte, encombrants, gravats, produits toxiques, huile de vidange.

ATTENTION : nouveaux horaires d'ouverture à partir du 1er octobre 2002 :

Lundi 15 H à 19 H ;

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 10 H à 12 H 30 et de 15 H à 19 H ;

Samedi de 9 H 30 à 12 H 30 et de 15 H à 19 H

fermés les dimanches et jours fériés.

2 adresses :

déchetterie de Tartaras - lieudit Combe Martin
déchetterie de St-Chamond - Z.I. du Coin - Boulevard des Echarneaux.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DU SUD LOIRE

Un périmètre de schéma de cohérence territoriale a été proposé au Préfet de la Loire par les présidents des communautés d'agglomération et des communes de St-Etienne Métropole, du Pays de St-Galmier et de Forez Sud ainsi que par le Maire de Montbrison. Ce périmètre concerne 100 communes de Sud Loire, ce qui représente 500 000 habitants.

HABITAT

En matière de politique de l'Habitat, St-Etienne Métropole a décidé d'élaborer un programme local de l'habitat (PLH) afin de réussir le renouvellement urbain, favoriser la mixité de l'habitat et produire un habitat nouveau. Toutes les communes de la communauté d'agglomération sont associées à ce projet.

O.P.A.H.

Une nouvelle OPAH doit débuter en janvier 2003. Elle prendra en compte les modifications réglementaires de l'ANAH. La municipalité est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Jardin de Rigaudin

SARL Bonnier-Prost

Entretien Parcs et Jardins

Toutes tailles, élagage

Entretien de tombes

Plantes à Massifs

Serre de vente

4, chemin de Rigaudin

42400 Saint-Chamond **Tél. : 04 77 22 28 11**



SPÉCIALITÉS :
ENTRETIEN ET CRÉATION DE PARCS ET
JARDINS - CLÔTURES - ROCAILLES
MURETS - DALLAGE - ÉLAGAGE
DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

Pascal Rix

Paysagiste

42320 CELLIEU

Tél/Fax : 04 77 73 67 75 (domicile)

Tél. voiture : 06 80 32 23 46

RCS A 337 662 431 86 A 439

FTP

FONT TRAVAUX PUBLICS

Terrassements - Assainissements
Eau potable - V.R.D.

Lamure - 69590 LARAJASSE
Tél. 04 78 48 42 93
Dépôt : 04 78 44 51 10
Fax : 04 78 44 33 47



Vente et
dépannage

A.T.D.

PRIX CHOC

Pose
d'antennes
Satellite

TÉLÉ



Zone commerciale de la Maladière
(à côté de GIF)
42152 L'HORME

VIDÉO



HI-FI / LASER
AUTO-RADIO



04 77 29 45 09
06 12 37 38 96
Fax : 04 77 29 45 06

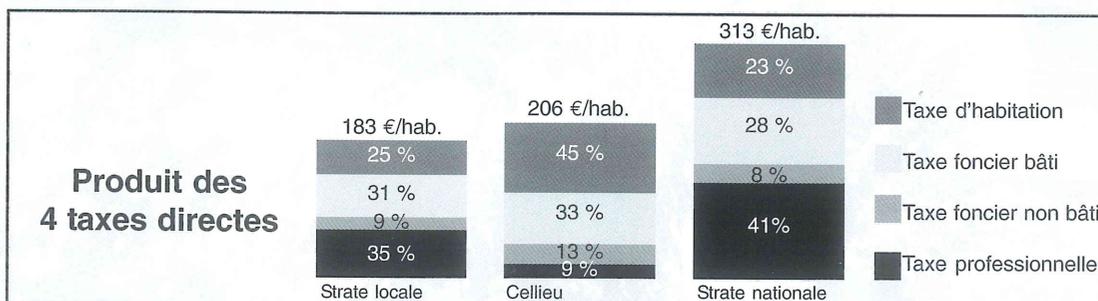
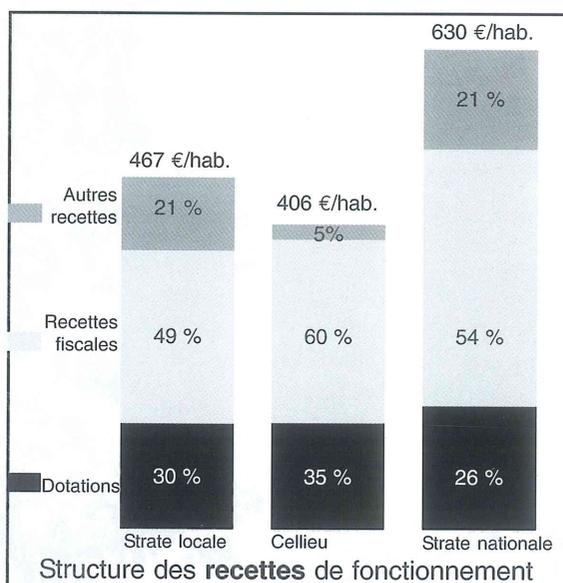
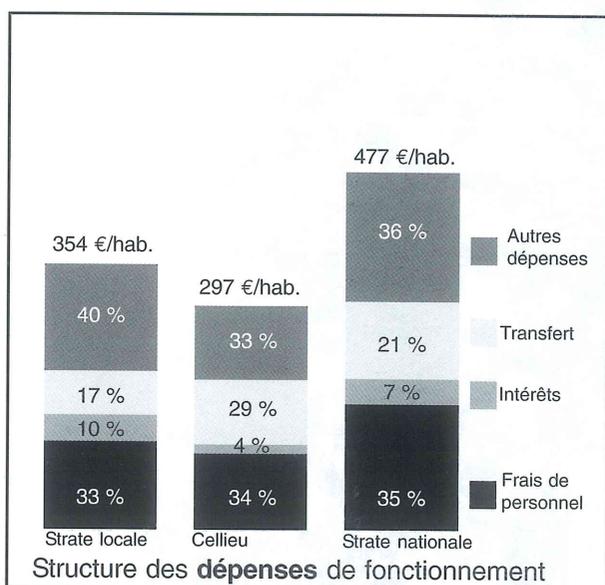
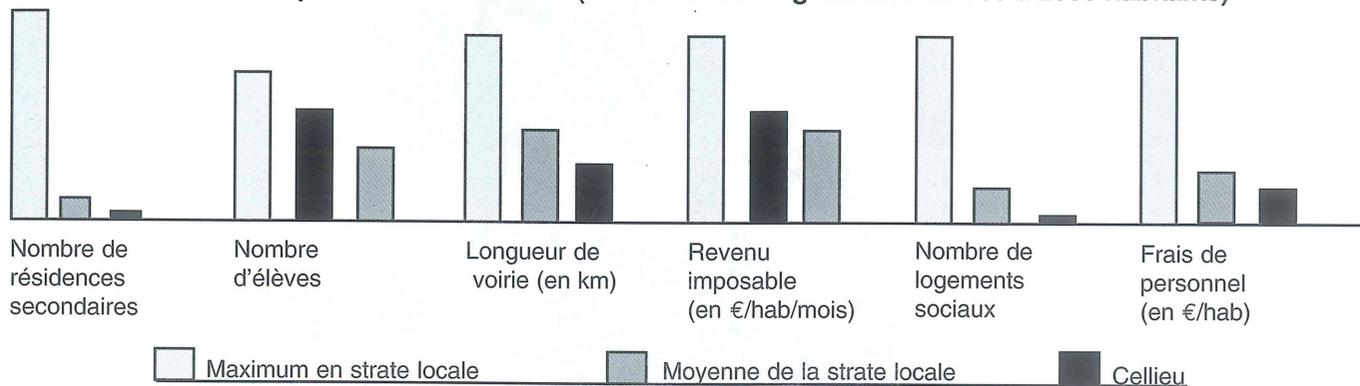
DÉPANNAGE

AUDIO - TECHNIQUE



DONNÉES COMPARATIVES

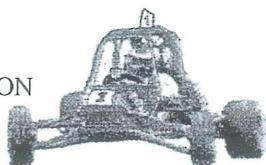
Cellieu comparé à la strate locale (les communes ligériennes de 700 à 2000 habitants)



CHRIS TEC

SPECIALISTE KART-CROSS

KARTS NEUFS OU OCCASION
ACCESSOIRES SPECIAUX
REMORQUES



PNEUMATIQUES KARTS ET QUADS
LOCATION EN COURSE

Chemin des Pommiers - 42320 CELLIEU
Tél : 04 77 73 11 38 - Fax : 04 77 73 19 61



Les Jardins de GAMM VERT

Vous êtes entre
des mains d'experts

Zone d'activité La Varizelle
près du Centre Leclerc
42400 SAINT-CHAMOND

Tél : 04 77 29 26 00

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h



TRAVAUX

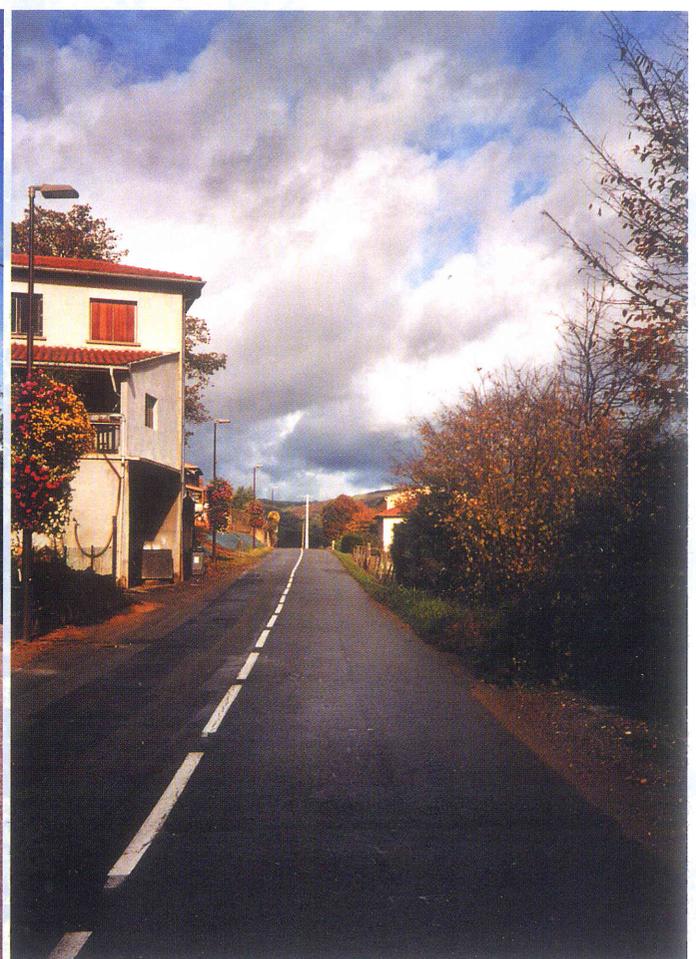
LES RÉALISATIONS 2002

Acquisition copieur numérique, magnétoscope et jeux enfants 2-6 ans pour l'Ecole
Acquisition d'une motopompe, d'un poste de soudure, d'un groupe électrogène et d'un transpalette pour les services techniques
Changement de la pompe de la fontaine de la place
Achat de mobilier pour la salle du conseil municipal
Achat d'une vitrine d'affichage pour la mairie
Achat de panneaux de signalisation et de décors lumineux pour les fêtes de fin d'année
Réfection de la toiture de la mairie
Réfection intérieure de la salle du conseil municipal et des bureaux du maire et des adjoints avec achat de mobiliers
Réfection classe et salle informatique et câblage informatique à l'école du Calvaire et remplacement des volets à l'école de Salcigneux
Remplacement de la chaudière de la cure
Remplacement du moteur de tintement des cloches et mise aux normes du coffret du clocher
Entretien du mur du cimetière et aménagement des locaux techniques (création d'une dalle et d'un local pour la sono)
Création de réseaux d'eaux pluviales dans le Bourg
Dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques "Rue des Châtaigniers"
Aménagement sécurité sur RD 106 à Mulet
Réfection de la voirie Chemin de Chavillon, Chemin de la Forêt et de la Cognetière à Mulet
Assainissement de La Cognetière - La Jallière.

AVANT...



...APRÈS





Création du réseau Gaz au Bourg

Assainissement de La Cognetière



LES PROJETS

- Aménagement R.D. 37 Salcigneux -entrée sud, aménagement accès à l'école, porte nord-
- Réfection des façades du bâtiment de la cure
- Réalisation d'une étude pour l'aménagement de l'entrée du village
- Réalisation d'un bâtiment dans le Centre Bourg destiné à des emplacements commerciaux
- Réfection d'une classe à l'école du Calvaire
- Amélioration de la desserte "Chemin de Ronde"
- Réfection du mur de soutènement de la "Rue des Amandiers"
- Installation d'une alarme à la mairie
- Réfection de la petite salle de la salle polyvalente
- Avant projet pour travaux d'assainissement de Couttanges.

Certains travaux en projet seront exécutés au cours de l'année 2003.

RAPPELS

La municipalité a fait de gros efforts pour l'embellissement du village. Aussi nous lançons un appel aux propriétaires de chiens pour leur rappeler que la divagation des animaux est interdite et que les chiens doivent être tenus en laisse. De plus, des déjections canines se trouvent dans les rues du village et sur la Place de Verdun. Regardez autour de vous !!! Pour cela, nous vous demandons de faire preuve de civisme en ramassant, pour des raisons d'hygiène, les "crottes" de vos animaux. Le non respect de ces dispositions entraînera des sanctions auprès des propriétaires récalcitrants ou des mises en fourrière des animaux.



ASSOCIATION CANTINE

Depuis un an, Marie-Françoise MONTMEAS et certains jours Elisabeth VIRISSEL, à la place de Christiane, sont venues compléter l'effectif du restaurant scolaire. Lors des deux services, il faut bien quatre personnes pour aider nos enfants à se restaurer. En effet, ce service très prisé, est de plus en plus fréquenté par les tout-petits. Ce sont 10 563 repas enfants et 229 repas adultes que Nathalie et Monique ont confectionné, soit une moyenne de 70,4 repas par jour sans compter le Centre Aéré. Depuis la rentrée, le repas coûte aux familles 3,30 € pour les enfants et 4,30 € pour les adultes. La municipalité a augmenté sa subvention, elle prend en charge 0,61 € par repas enfant au lieu de 0,46 €. Pour l'école publique, les permanences de vente des tickets sont assurées par Marie-Françoise, selon le calendrier communiqué aux familles.

Nous souhaitons que ce service soit toujours apprécié des cellieutaires et nous remercions les employées qui participent activement à son succès.

Denise FONTAINE



C.C.A.S.

Nous vous rappelons que le Centre Communal d'Action Sociale finance par le biais de la Commune, la fourniture de colis ou la participation au repas pour les personnes âgées de 66 ans et plus, et peut apporter des aides à des familles nécessiteuses, suivant étude de dossiers.

L'A.D.M.R.

C'est une association du service à domicile. Elle a pour but d'aider les familles lorsque dans ces dernières, il y a un parent ou un enfant de malade ou en cas de grossesse difficile. Dans le cas, où le foyer comporte d'autres enfants de moins de 12 ans, une personne qualifiée est alors mise à disposition pour participer aux tâches quotidiennes, comme la préparation des repas et prendre en charge les enfants, etc... Toutefois, quelques conditions sont à remplir, pour que l'intervention de cette aide soit en partie financée par les caisses d'assurances maladie, les caisses d'allocations familiales. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le bureau du C.C.A.S. en Mairie ou en appelant directement :

Mme Denise VANEL au 04 77 73 54 55
ou Mme Maryse SANTANA au 04 77 73 64 06

BAR TABAC RESTAURANT



Le Cellieutin

POTÉE - RAPÉE - ASSIETTE CAMPAGNARDE
RACLETTE - FONDUES - PIERRADE

42320 CELLIEU

Tel : 04.77.73.90.53



PÂTISSIER - GLACIER - CHOCOLATIER
TRAITEUR

33, rue Jean Jaurès - La Grand' Croix
Tél. 04 77 73 22 61

Maison renommée par la qualité de tous ses produits



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes regroupe aujourd'hui 9 associations, mais chacun peut à titre individuel venir enrichir ce groupe et nous faire part de ses idées pour animer les différentes fêtes de notre commune. Il sera le bienvenu.

Le programme des manifestations de cette année sera le suivant :

- **Carnaval** : samedi 8 mars ;
- **Fête de la bière** : samedi 22 mars ;
- **Fête de la cerise** : dimanche 29 juin.

Le Comité des Fêtes vous invite donc à le retrouver pour partager un bon moment dans ces festivités.

Bonne Année 2003 à tous.



COMITÉ DE FLEURISSEMENT

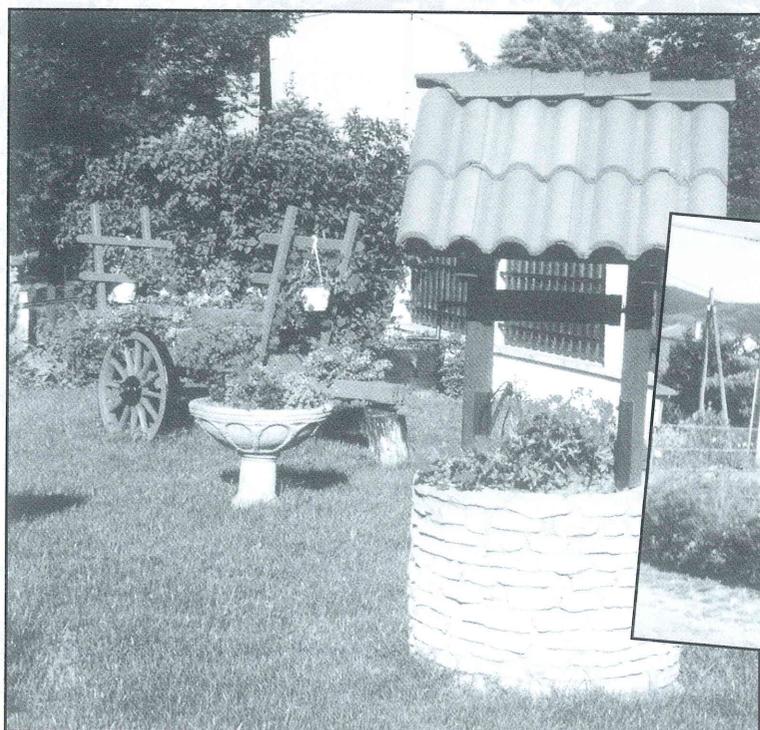
Notre concours des maisons fleuries se porte bien. Deux particuliers se sont distingués cette année : ils concouraient au niveau départemental. Ils seront récompensés lors de la prochaine remise des prix des maisons fleuries de la Loire. Nous les félicitons pour leur prestation.

Nos résultats, quant à eux seront proclamés le samedi 8 mars.

La Commune progresse elle aussi et devient 3^{ème} du classement dans la catégorie des 1001 à 2000 habitants, avec une note de 16,75. C'est la récompense des importants efforts d'aménagements réalisés et ce malgré les travaux de voirie en cours.

Notre comité a animé cette année, le "nettoyage de Printemps" sur la commune. Cette manifestation conduite par la préfecture nous a permis de sensibiliser nos primaires sur le respect de notre environnement le plus proche. Ils ont été étonnés de la quantité de déchets en tous genres récupérés aux abords du Stade des Roches et sur leur chemin.

Le comité de fleurissement vous souhaite une bonne année 2003.





ÉCOLE PUBLIQUE

C'est un 26 août que les chères petites têtes de Cellieu ont retrouvé leurs écoles : 120 à Cellieu et 34 à Salcigneux. Des aménagements ont vu le jour pendant l'été, ce qui a ravi les enfants :

- agrandissement de la salle informatique et mise en réseau de toutes les classes dans l'attente de la dotation en ordinateur par St Etienne Métropole ;
- rénovation de la classe des CE - CM ;
- réaménagement de la BCD ;
- installation d'un jeu d'extérieur pour les enfants de maternelle.

L'équipe enseignante reste inchangée avec Catherine TOURON à Salcigneux en classe unique maternelle assistée de Christiane FAYOLLE, Elisabeth VIRISSEL (salariées de la Mairie) et d'Amandine BARTOLOME en contrat CES employée par le Sou des Ecoles.

A l'école du Calvaire, Michèle COSSET a en charge la maternelle accompagnée de Marie-Jo COURTET (ATSEM). Le CP est confié à Béatrice SALOMONI, le CE 1 à Isabelle PROVENAT (qui assure aussi la direction cette année), puis le CE 2 - CM 1 à Carine JOURDAT et enfin le CM 1 - CM 2 à Bruno DOLIK. Michèle SABATIER assure la décharge de direction le lundi après-midi et le mardi matin. L'équipe est complétée par Muriel LAROCHE en CEC (employée par le Sou des Ecoles) pour l'animation de la BCD et la garderie. Quant à l'aide éducatrice, Samia BOUDOUH, elle apporte une aide supplémentaire en informatique et dans les activités des classes. C'est aussi le cas de Marie-Françoise MONTMEAS, CEC, mise à disposition de l'école par la Mairie.

Les cours de musique sont toujours assurés par William GIBILARO. Il a préparé les grands pour le concert du festival de jazz, il reste le "chef d'orchestre" de la fête de Noël. Il initie tout au long de l'année les enfants au chant, à la découverte d'instruments, à l'écoute et au rythme.

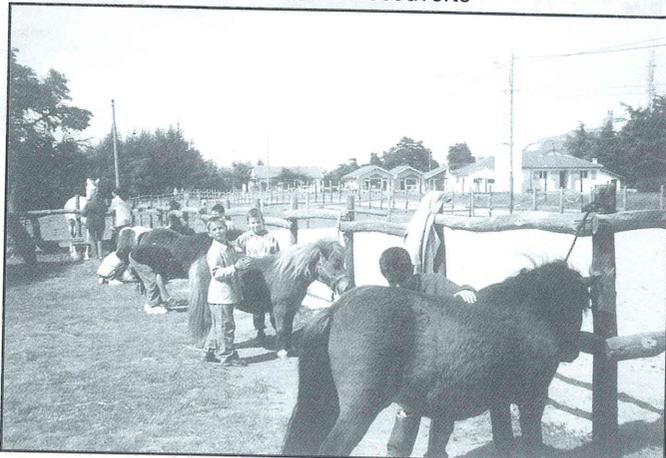
Toutes les classes participent aux rencontres USEP, ce qui leur permet de côtoyer d'autres classes dans un cadre sportif.

Cette année les classes primaires projettent une classe découverte sur plusieurs jours au printemps, les expériences passées ayant laissé des souvenirs enrichissants.

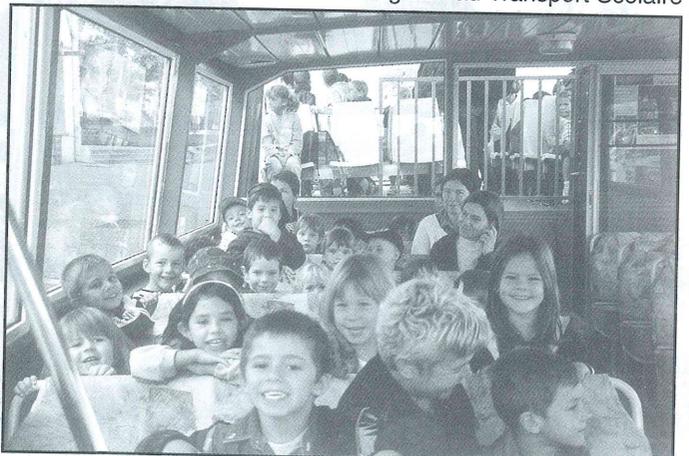


La musique avec William

Les CP, CE 1 et CE 2 en classe découverte



Un tour en péniche sur le Rhône grâce au Transport Scolaire





SOU DES ÉCOLES

Cette année encore, de nouveaux parents sont venus rejoindre le nombre des bénévoles, qui œuvrent avec dynamisme pour améliorer la vie de tous les enfants à l'école. Nous les en remercions. Les bénéfices récoltés lors des manifestations permettent de financer :

- a) deux contrats (une personne à Salcigneux et une à Cellieu) s'occupant des deux garderies péri-scolaires et apportant une aide pour les activités en BCD ;
- b) une partie du coût de la musique ;
- c) l'achat de jeux éducatifs pour les classes de maternelle ;
- d) une partie du coût des déplacements lors des voyages de classe ;
- e) l'achat de matériels (ordinateurs, etc...).

Quelques dates à retenir : troc-puces : **7 avril** ; concours de pétanque : **3 mai** ; concours de pêche : **16 juin** ; loto : **24 novembre** ; fête de Noël : **14 décembre**.

Un grand merci à toutes les personnes sans qui rien ne serait possible.



APARTÉ



La troupe de théâtre " APARTE " recherche figurants pour spectacle. Les critères de sélection seront d'avoir le rire facile, un bon sens relationnel, autonomie dans l'écoute et un sens du rire développé. Les membres du jury vous auditionneront sur 2 jours :

- le 29 mars 2003 à partir de 20 H 30
- le 30 mars 2003 dès 15 H à la salle polyvalente de Cellieu.

Venez nombreux ! Merci.



LOISIRS AMITIÉS

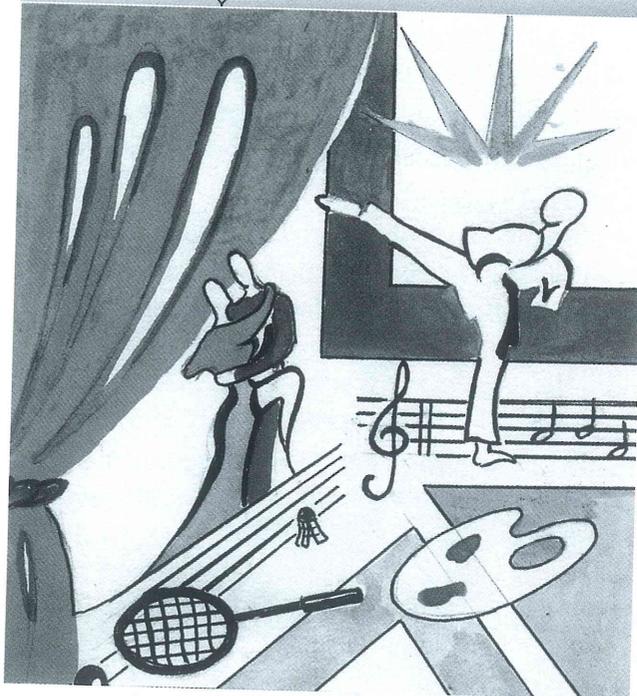
Le club est toujours très actif avec ses quelques quarante adhérents. Nos rencontres ont lieu chaque mardi, où "coincbe, scrabble et causette" sont au programme. Les anniversaires ne sont pas oubliés, entre autre dernièrement des 80 ans "superbes".

Nous avons effectué des sorties d'une journée. Ainsi, au printemps, c'est à "Ville sous Anjou" que nous nous sommes rendus. Là, nous avons visité un musée animalier, où les animaux y sont présentés dans leur milieu naturel, du pôle nord au pôle sud en passant par les régions tropicales.

En automne, nous avons pu admirer les cascades de pétunias, de géraniums lierres de la 1^{ère} ferme fleurie de l'Ain. Nous avons effectué deux repas de proximité, afin que les personnes plus âgées puissent s'y rendre.

Vous pouvez voir qu'on ne s'ennuie pas au club, alors venez nous rejoindre.





ESPACE DE LOISIRS ET D'ÉCHANGES

À TRAVERS
LE SPORT, LA CULTURE ET L'ANIMATION

LE CENTRE DE LOISIRS (C.L.S.H.)



Journée au Parc d'attractions "Le Pal"



La structure qui colle le mieux à notre slogan est le Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.) qui a fonctionné durant les vacances d'avril et trois semaines en juillet. Il a pour but d'offrir des activités individuelles ou de groupes, culturelles ou sportives à travers lesquelles les enfants et les adolescents "grandissent". Les ados ont fait un camp de kayak et de quad et plusieurs sorties (golf, laser-game, piscine, acrobbranche). Les plus jeunes ont passé une journée au parc LE PAL. Ils ont pu faire du cerf-volant, du golf, de la natation, de l'astronomie. Ils ont rencontré le centre de loisirs de Farnay et partagé avec eux un après-midi d'activités. 13 sont partis en camp à Saint-Just-Saint-Rambert pour faire du canoé, de l'escalade, du tir à l'arc et du VTT. Un dossier "temps libre" est actuellement à l'étude par la mairie pour 2003. Le C.L.S.H. pourrait alors fonctionner pendant les petites vacances scolaires et les mercredis avec un directeur permanent.

Camp des 7-12 ans

ESPACE DE LOISIRS ET D'ECHANGES A TRAVERS :



LE SPORT :

Tout au long de la semaine et au fil de la saison, les enfants, les jeunes et les adultes pratiquent la ou les activités de leur choix :

- pour les enfants, le **patin** et le **badminton** auraient pu s'étoffer davantage.
- le **modern'jazz** a connu quelques difficultés.
- le **self-défense** a bien fonctionné.
- le **judo** et le **patin adultes** ont accueilli de nouveaux adeptes.
- le **karaté**, le **badminton adultes** et la **gym dames** ont été égaux à eux-mêmes.
- le **step** et la **danse enfants** ont connu un gros succès.
- la **country** a dû ajouter un cours de plus.

LA CULTURE :

Chaque samedi matin durant 1 ou 2 heures, des artistes de tous âges associent technique et créativité dans un atelier de **dessin-peinture**.

Une **quarantaine de choristes** s'entraîne tous les lundis sous la houlette de Fabrice Maurice. Les répertoires abordés sont très variés et la convivialité très présente.

La **médiathèque Yvan Garrel** ouverte 9 heures par semaine propose à tous les adhérents le prêt gratuit d'ouvrages. Le choix est grand puisqu'elle compte environ 3 870 ouvrages. Cette année, elle s'est abonnée à 4 revues: "Onze mondial, Réponse à tout, Système D et Science et vie découvertes". 130 documentaires récents sont venus gonfler le fonds propre. Quant aux achats, ils concernent les lecteurs de tous âges. Par l'intermédiaire de la Médiathèque Départementale de la Loire et de son bibliobus, on peut demander les livres que l'on souhaite. Le vidéobus passe 4 fois par an et permet de renouveler 460 vidéos ou DVD. L'abonnement à la vidéothèque est de 23 • par famille et par an de date à date. L'exposition " en sortant de l'école " a connu un vif succès. De nombreux celléutaires sont venus retrouver une ambiance et des souvenirs de leur enfance.

La médiathèque accueille 3 classes toutes les trois semaines, prête des livres à une autre classe et au CLSH.

Entretenir et augmenter ses connaissances, affûter sa vivacité d'esprit et se mettre à la place d'autrui, Pyramide, le permet tous les 3^{èmes} vendredis de chaque mois dans une ambiance très décontractée.

LES ANIMATIONS :

Des **soirées bal folk, karaté, country, concert, contes, chansons** de Georges Brassens ont rassemblé les adhérents, leurs amis et des gens extérieurs attirés par le thème. Dans tous les cas, l'atmosphère conviviale, familiale est un critère respecté et l'on passe des samedis soirs très agréables.

La participation au **Festival de jazz** a été l'occasion d'apprécier le groupe "Tékaméli".

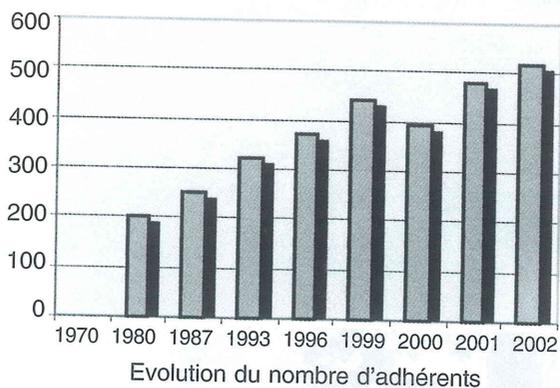
Le film "**le peuple migrateur**" a emmené ceux qui l'on visionné dans un monde merveilleux.

Le **gala de danse** organisé par la danse enfant et la country a connu le succès des années précédentes. Il est toujours agréable de se produire après une année d'efforts au bout de laquelle les progrès se mesurent aux applaudissements qui ponctuent les prestations.

Pour ceux qui aiment les cartes, on peut jouer au **tarot** tous les premiers vendredis de chaque mois. Ce n'est pas une compétition, mais plutôt un moment de loisirs à partager à 3, 4 ou 5 selon le nombre de participants.



LA BARRE DES 500 ADHERENTS A ÉTÉ FRANCHIE !



Certes, une progression du nombre des adhérents est un signe de bonne santé, mais cela suppose du monde pour faire fonctionner la machine.

La M.P.T. en chiffres :

- **15 activités** différentes : soit **27,30 H de cours** par semaine à mettre en place ;
- Les **animations** à organiser ;
- La **médiathèque** à tenir à jour continuellement ;
- Le **C.L.S.H.** à préparer.

Pour tout cela, **le personnel** se compose de :

- 1 permanente ; 9 animateurs techniciens ;
- 1 directeur et 6 animateurs saisonniers pour le C.L.S.H.

Du côté des **bénévoles** : 17 personnes composent le Conseil d'Administration dont 7 au bureau. Parmi les 17 personnes qui assurent les permanences de la médiathèque, 6 ont déjà un rôle au C.A. La charge est lourde quand on est peu à la supporter. Par contre, elle devient aisée si l'on est plus nombreux. Aussi, les bonnes volontés qui désirent aider à la bonne marche de l'association sont les bienvenues.

HEURES D'ACCUEIL DU BUREAU DE LA M.P.T.

Mardi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 16 H

Mercredi de 13 H 30 à 17 H

Samedi de 9 H à 12 H

Téléphone/Fax : **04.77.73.37.09**

CALENDRIER 2003

- Bal Folk** : 15 mars ;
- Soirée Karaté** : 12 avril ;
- Concert Chorale** : 11 avril ;
- Soirée Country** : 22 février ;
- Gala de Danse** : 20 juin ;
- Compétition Judo** : 29 mars ;
- Tarot** : 1^{er} vendredi et 3^{ème} jeudi du mois ;
- Pyramide** : 3^{ème} vendredi du mois.





ÉCOLE ST-JOSEPH

- ⇒ **Ecole catholique d'enseignement, sous contrat d'association avec l'Etat.**
- ⇒ Une école qui se porte bien : trois classes depuis la rentrée 2002 :
 - PS/MS/GS avec Françoise LANG ;
 - CP/CE 1 avec Blandine MERLEY ;
 - CE 2/CM 1/CM 2 avec Karine BICHELONNE

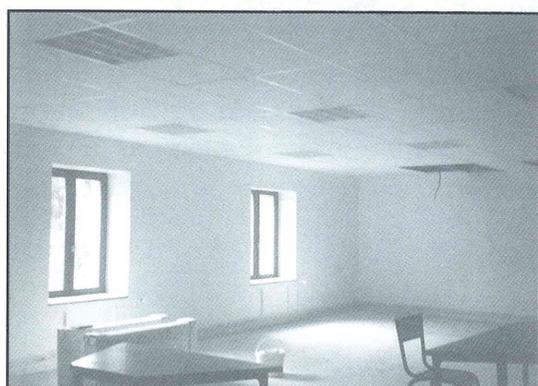
ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- ⇒ Un projet éducatif ;
- ⇒ Une communauté éducative ;
- ⇒ Des actions de partage ;
- ⇒ De la culture religieuse ;
- ⇒ Une transmission des valeurs.



Sortie à la ferme pédagogique de Craintilleux - Juin 2002

FAMILLES : DES PARENTS ACTEURS



Travaux de rénovation au 1er étage

Le conseil d'établissement : lieu d'écoute et de réflexions autour du projet éducatif, du règlement intérieur,...

L'O.G.E.C. : organisme de gestion de l'enseignement catholique, gestion des biens mobiliers, immobiliers ainsi que des charges liées à l'emploi du personnel ;

L'A.P.E.L. : association des parents d'élèves, organisation du concours de belote, de l'arbre de Noël, des différentes ventes, afin de financer une partie des voyages, sorties et activités diverses

PEDAGOGIE

- ⇒ Pédagogie différenciée, respect du rythme des enfants ;
- ⇒ Outils diversifiés : livres, cahiers, fiches, ordinateur multimédia, lexicodatas, vidéos, diapositives.
- ⇒ Apprentissages par cycles ;
- ⇒ Initiation à une langue vivante : anglais dès le CP



Visite animée du Château de Murol - avril 2002.

ACTIVITES

- ⇒ **Sportives** : piscine, sports collectifs, athlétisme... ;
- ⇒ **Sorties** : musées, usines, patrimoine culturel, spectacles, cirque... ;
- ⇒ **Intervenants** : musique, environnement, sécurité routière...
- ⇒ **Classe découverte** au moins une fois dans la scolarité du primaire.
- ⇒ **Réalisation** en 2002 des vitraux pour l'Eglise de La Grand'Croix....



J.S. CELLIEU

La fin de la saison 2001/2002 a été positive pour les séniors : une belle deuxième place pour l'équipe 1 et la montée en 2^{ème} division pour la réserve. Depuis la reprise, toutes les équipes sont reparties de plus belle.

Les séniors 1 se trouvent dans la 1^{ère} moitié du classement et ont effectué un bon parcours en coupe de France, gâché il est vrai par une élimination sur tapis vert pour terrain non conforme.

L'équipe 2, jeune et inexpérimentée, souffre pour sa première saison en 2^{ème} division, l'objectif est le maintien.

Pour les jeunes, les effectifs et les résultats sont très variables d'une catégorie à l'autre.

Malgré ces difficultés, le sérieux de tous à l'entraînement va permettre de progresser au cours de la saison.

Nous relançons cette année "l'opération survêtement". Chaque jeune joueur du club, qui le désire pourra acquérir un survêtement Umbro pour 25 €, la même somme étant mise par le club. C'est un investissement très lourd pour un club comme le nôtre ; c'est pourquoi de nombreuses manifestations sont organisées :

- concours de belote le 21.12.2002 ;
- loto le 15.03.2003 ;
- tournois en salle poussins, benjamins le 04.01.2003 ;
- tournois en salle 13 ans, 15 ans le 11.01.2003 ;
- tournoi en salle 18 ans le 01.02.2003 ;
- tournoi en salle critères le 22.02.2003 ;
- tournoi en salle séniors le 01.03.2003 ;
- plateau débutants le 05.04.2003 ;
- tournois extérieurs jeunes en avril ou à Pentecôte.



Nous espérons vous voir nombreux à ces manifestations, ainsi qu'au Stade des Roches, dont nous attendons avec une grande impatience le nouveau revêtement.

BONNE ANNEE 2003 A TOUS !





ASSOCIATION DE DÉFENSE DU SITE DE CELLIEU

Cellieu, décembre 2002.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous découvrirez bientôt la carte du tracé de l'A 45 ! En plein sur Cellieu : finie la tranquillité ! Fini l'air pur ! Finis les fruits de qualité ! Finie la chasse ! Finie aussi l'autoroute gratuite A 47 ! Bien sûr, on nous rassure : avec l'A 45, on pourra mieux travailler dans la région désenclavée... en 2015 ; on pourra aussi mieux circuler dans la vallée du Gier : finis les bouchons, finis les accidents ! Mais oui tout ira mieux... en 2015, date possible de la mise en service de l'A 45. Mais entre-temps, le trafic aura continué d'augmenter sur l'A 47 sans qu'on y ait fait les travaux que son mauvais état nécessite depuis longtemps. Si vous avez commencé à lire cette lettre, prenez donc le temps de suivre ce calcul simple : 70 000 véhicules par jour maintenant ; en moyenne + 3 % par an = 102 000 en 2015 ! C'est déjà difficile maintenant ; qu'est ce que ce sera jusqu'en 2015 ?

Heureusement, je ne suis pas seul : avec des camarades de l'Association de Défense du Site de Cellieu et des collectifs, nous proposons des idées qui font leur petit bout de chemin ; certaines sont reprises par les politiques ou par la presse. Mais, les besoins urgents ne peuvent pas attendre 2015 : il faut **rapidement** améliorer les voies existantes (l'A47 et rail) et développer les transports collectifs (rail, tram, bus) avec le Plan de Déplacements Urbains de l'Agglomération Stéphanoise, Ondaine, Gier et Andrézieux. Sinon, les conditions de circulation deviendront intolérables.



L'Association de Défense du Site de Cellieu, en 2002, a participé à plusieurs actions organisées par le collectif ; notre Assemblée Générale s'est tenue le 9 janvier autour d'un buffet campagnard (ambiance très sympathique et libre). Pour 2003, dans l'intérêt de tous, nous avons besoin d'unir nos forces pour préserver notre commune particulièrement menacée : déjà, l'Association de Chasse de Cellieu apporte son soutien financier ; si nous pouvions travailler avec le Comité de Défense Rurale et Agricole et avec le Conseil Municipal - échanger nos informations et organiser des actions communes - l'intérêt général serait mieux défendu. Dans le Rhône, l'union existe : associations, élus, agriculteurs et chasseurs s'opposent **ensemble** à l'A 45 !

Au nom des adhérents de l'**ASSOCIATION DE DEFENSE DU SITE DE CELLIEU**, je vous présente nos meilleurs voeux pour 2003 en souhaitant que les élus prendront enfin les décisions pour améliorer les conditions de circulation entre Lyon et Saint-Etienne.

Je vous invite à nous retrouver le **Judi 9 Janvier 2003**, à partir de 19 H, pour notre Assemblée Générale, à la bonne franquette, autour d'un buffet campagnard.

Bien fidèlement.

François CATALANO
Tél :04.77.20.73.15

Visitez plusieurs sites Internet, qui évoquent Cellieu : www.Chez.com/Cellieu et www.cellieu.free.fr



ASSOCIATION CULTURELLE DU CANTON DE LA GRAND'CROIX

Moyennant une cotisation annuelle, vous pouvez assister à des conférences et des sorties que cette association peut vous proposer.

Les conférences sont données à 14 H 30 précises :

- les Lundis à la Salle Paul Couchoud de La Grand'Croix ;
- les Mardis ou Jeudis à la Maison du Temps Libre à Saint-Paul-en-Jarez.

Quelques dates : pour 2003

- Lundi 6 Janvier : Les aqueducs romains par M.M. HAMM et LITAUDON
- Mardi 21 Janvier : Les bushmen du Kalahari par M. Daniel POUGET
- Lundi 3 Février : Les nouvelles théories de l'entreprise par M. Gérard DUBOUCHET
- Mardi 18 Février : "L'énergie : du coeur de la matière au coeur de l'homme"
par M. François BARRUEL
- Jeudi 13 Mars : Débat : la police scientifique
avec M. DEBOUT, médecin légiste
- Mardi 25 Mars : "Yohann Strauss, l'empereur de la valse"
par M. Patrick FAVRE-TISSOT
- Mardi 1er Avril : (l'après-midi - sortie) "l'aqueduc romain de Rive de Gier à Lyon"
avec M.M. HAMM et LITAUDON
- Lundi 14 Avril : l'eau et la vie par M. Henri AMADEI
- Mardi 6 Mai : sortie journée : les oiseaux des gorges de la Loire, avec la L.P.O. et
visite des musées de la plasturgie et de la passementerie
de Ste-Sigolène
- Lundi 19 Mai : Assemblée Générale
- Lundi 2 Juin : Voyage dans l'Ain - Pérouges et Villars-les-Dombes



CONCERT JOHNNY HALLYDAY

- Prévu à Geoffroy Guichard le 22 Juillet 2003 •

Nous vous rappelons que par le biais de St Etienne Métropole, la commune propose des places "pelouse" à 19 € aux jeunes de Cellieu, qui sont âgés de 18 à 30 ans. Pour cela, vous devez venir en mairie avant le 31 Décembre 2002.

SERP

Certifiée Iso 9002

ÉCLAIRAGE - SIGNALISATION
ÉLECTRIFICATION - ILLUMINATIONS

18 bis et 19 ter Avenue Berthelot

B.P. 11

42152 L'HORME

TÉL: 04 77 29 60 64

FAX: 04 77 29 65 05

QUALIFELEC

Qualification ME 4- TN 4 Mention RT



Entreprise Certifiée ISO 9002

Réalisation de chantiers de réseaux :

19 ter, avenue Berthelot

42152 L'HORME

Tél : 04 77 29 61 10

Fax : 04 77 29 65 05

Adduction d'Eau Potable

Assainissement

Irrigation

Electricité : BT / MT

Gaz

Télécom

Fonçage



DEUX NOUVEAUX COMMERCES ?

Le projet avance : nous avons deux candidats, un artisan et un commerçant.

Les dossiers sont en cours d'études auprès des chambres consulaires et le permis devrait être déposé en début d'année.

Vous avez été sollicités pour répondre à un questionnaire qui va donner jour à une étude de marché. C'est pourquoi, nous vous incitons à apporter votre soutien à ces créations.



LA GENDARMERIE NATIONALE

RECRUTE en 2002-2003

Force militaire, la gendarmerie est avant tout chargée d'assurer la protection des personnes et des biens. A ce titre, elle accomplit des missions multiples et variées (police administrative, police judiciaire, assistance et secours, concours aux autres ministères...)

Pour remplir ces missions, elle recrute des personnels hommes et femmes, officiers (posséder le niveau maîtrise), sous-officiers ainsi que des gendarmes adjoints dont le rôle est de seconder les sous-officiers.

La gendarmerie offre également des postes pour :

- sa branche affaires immobilières (conditions exigées : posséder un diplôme du bâtiment).
- sa branche restauration collective (conditions exigées : posséder au minimum le brevet professionnel restauration niveau 4).

La formation est rémunérée.

Date limite du dépôt des candidatures 31-12-2002

Pour en savoir plus, s'adresser au

BUREAU DU RECRUTEMENT DE LA GENDARMERIE

de la Loire, 16 Rue Claude Odde
à SAINT-ETIENNE (Tél : 04 77 92 81 10)

HIVERT CHRISTIAN

**ELECTRICITE INDUSTRIELLE
CABLAGE AUTOMATISME**

23 rue du Quartier Moulin
Z.A. d'Onzion - BP 37
42152 L'HORME

Tél : 04 77 31 47 70 Fax : 04 77 22 26 43



A. GIMENEZ

Nettoyage tous types de locaux
Récupération matières recyclables
Tous travaux de rénovation

Hameau des Grandes Flaches
42800 RIVE-DE-GIER

Tél/Fax : 04 77 75 77 72
Portable : 06 07 87 96 47

Siret 401 706 338 00027 Code APE 747 Z



ÉTAT-CIVIL

du 1^{er} Décembre 2001 au 30 Novembre 2002

NAISSANCES :

JOMARD Thomas né le 14.01.2002 à Saint-Priest-en-Jarez ;
EVERETT Léah Eliane Christina née le 21.01.2002 à Saint-Priest-en-Jarez ;
VIALLOn Charlotte née le 14.02.2002 à Saint-Priest-en-Jarez ;
MAISSE Tom Alain et Matéo Pierre nés le 24.04.2002 à Saint-Etienne ;
CHAPELLE Camille née le 12.05.2002 à Saint-Chamond ;
BRUYERE Camille née le 06.06.2002 à Saint-Chamond ;
PEREZ Jorick Lorenzo né le 08.06.2002 à Saint-Priest-en-Jarez ;
ALUNNI Louis Pierre né le 13.07.2002 à Saint-Etienne ;
DUBESSET Anthony Bastien Thomas né le 05.09.2002 à Pierre-Bénite ;
LADREYT Lison Jeanne née le 05.11.2002 à Saint-Priest-en-Jarez ;
PERROT Grégory William Gilles né le 15.11.2002 à Saint-Priest-en-Jarez.

MARIAGES :

DELTINGER Jean et **GUERDENER** Rosine le 11.05.2002 ;
GRANGER Pascal Georges Michel et **PERRIN** Nadège le 15.06.2002 ;
COURTINE Mathieu Julien Véronique et **LOISON** Alexandra le 22.06.2002 ;
ABEL Philippe et **GARCIA** Claire le 29.06.2002 ;
PARRA Michel et **BLANC** Nathalie Thérèse Charlinne le 20.07.2002 ;
BOYER David Emmanuel et **LAVASTRE** Carole le 20.07.2002 ;
THIZY Serge et **BOUCHUT** Christelle Marie Pierre le 14.09.2002 ;
CHRISTMANN Jean René Denis et **POULET** Pascale Maryline Christiane le 28.09.2002.

DÉCÈS :

VILLEMAGNE Epouse **BERLIER** Anne-Marie Josette décédée le 22.06.2002 à Cellieu ;
FREDIERE Veuve **LAUMY** Marie Josèphe décédée le 23.09.2002 à Cellieu ;
PIOT Jean-Marie, décédé le 21.11.2002 à Cellieu ;
DAVID Christian Paul Daniel, décédé le 24.11.2002 à Cellieu ;

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

PIOT Henri Maurice décédé le 17.01.2002 à le Chambon-Feugerolles ;
BONJOUR Régis Marie décédé le 03.02.2002 à Rive de Gier ;
BROSSE Veuve **CROZET** Marie décédée le 30.05.2002 à Saint-Chamond ;
PAQUET Marcel Marius décédé le 03.06.2002 à Saint-Chamond ;
PROST Veuve **CHANTEMESSE** Jeanne Marie Françoise décédée le 08.06.2002 à Saint-Chamond ;
PIOT Epouse **LAVAL** Marie Thérèse Antoinette décédée le 15.06.2002 à Saint-Etienne ;
ROCHE Jean Auguste décédée le 24.06.2002 à Saint-Chamond ;
LAUMY Veuve **BRUYAS** Anaïs Joséphine décédée le 08.07.2002 à Saint-Chamond ;
CHALLET René Joannès décédé le 30.07.2002 à Saint-Etienne ;
CLOUVEL Veuve **CIEPLY** Marguerite Antoinette décédée le 30.08.2002 à Saint-Chamond ;
CHATAGNON Guy Robert décédé le 24.10.2002 à Saint-Chamond.

SARL FAYOLLE MAÇONNERIE

La Garderie
42320 CELLIEU
TEL/FAX/REP. : 04 77 20 89 18

A votre service depuis 1968

MAÇONNERIE BA
VILLAS
RÉNOVATION
PETITS TRAVAUX PUBLICS
AVEC MINI-PELLE
COUVERTURE



42162 ANDRÉZIEUX - BOUTHÉON CEDEX
Tél. 04 77 55 55 00
Fax. 04 77 55 72 49

LIANTS

PRODUITS ET PROCÉDÉS SPÉCIAUX

TERRASSEMENTS

ASSAINISSEMENT

TRAVAUX DE VOIRIE V.R.D.

SOLS INDUSTRIELS

SOLS SPORTIFS

Maison fondée en 1899

**Ets
SCHMITH**

.....
BP SUPER FIOUL - FIOUL
ENTRETIEN DE CHAUDIÈRES
NETTOYAGE DE CUVES

.....
La Cave du Jarez

VINS-CHAMPAGNES-VINS DE PAYS
FONTAINES A VIN (Bag in Box)

10, RUE DUGAS-MONTBEL
42400 SAINT-CHAMOND

Tél. 04 77 31 70 12



PEPINIERES DU JAREZ

Franck BLANCHARD - Frédéric MARCON

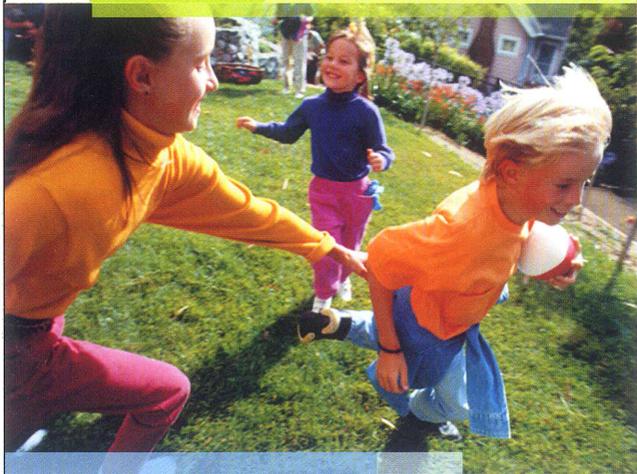
PAYSAGISTES

Contrats d'entretien
Création et entretien de parcs et jardins
Elagage - Plantations - Taille

4, bis rue Blanqui - Le Creux
42400 SAINT-CHAMOND

Tél : 04 77 29 70 13

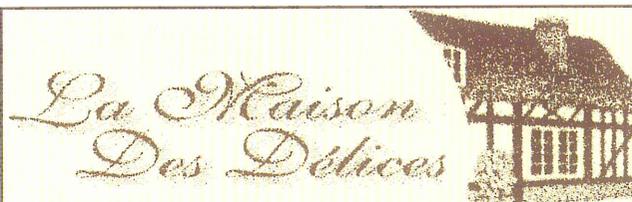
Groupama assurance proche de vous



à SAINT-CHAMOND
4, place St Pierre
Tél. 04.77.22.25.93



Groupama Rhône Alpes : C.R.R.M.A. du Sud-Est : 50 rue de Saint Cyr 69009 LYON
www.Groupama-ra.fr - Entreprise régie par le code des assurances



PRODUITS DU TERROIR

COLIS GASTRONOMIQUES
VINS FINS
CHOCOLATS

~~

PARTENAIRE
DE VOTRE ENTREPRISE
POUR VOS CADEAUX D'AFFAIRES

~~

COMITÉS D'ENTREPRISES
CADEAUX FÊTES DES MÈRES
FÊTES DES PÈRES
COLIS DE NOËL

~~

LES BOISSONNANCHES - 42320 CELLIEU
Tél/Fax : 04 77 73 38 11

VIVARAIS BUREAU

solutions for
the office
Mobilier
Agencement
de bureau
Collectivités



Siège Social : ZA de la Gare - BP 38 - 07320 Saint-Agrève - Tél. 04 75 30 22 54
Agence : Quartier Gare - 99 rue Denis Papin - 26000 Valence - Tél. 04 75 41 67 80

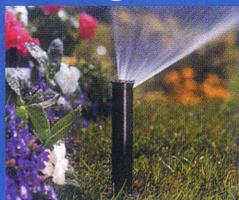
MONTEILLER Bernard sarl

Chauffage - Climatisation

Sanitaire - Zinguerie

Irrigation

Atelier : La Châtaignière
Bureau : Rue des Cerisiers
42320 CELLIEU
Tél/Fax : 04 77 73 08 43



YAMAHA La force d'innovation

Comme lui...



...Il sait
tout faire !

Big Bear Professionnel 400 cm³

épandre pulvériser traiter entretenir pousser



Ets **PICARD** FRÈRES

ZI du Clos marquet
42400 SAINT-CHAMOND
Tél : 04 77 22 19 91